

d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports ; il auroit par ses mouvements et par ses cris l'impatience du combatte et le désir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et par des accents différents indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et c'eul, dans le chien domestique, aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage ; il le consulte, l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté : sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment, il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance ; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements ; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves ; il lâche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper ; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

BURROS.

### Exercices de Grammaire.

#### Formation des temps et sujet des verbes.

**Le porteur d'eau.**—(Rétablissez la narration suivante, en faisant accorder les verbes à mode personnel de cet exercice avec les sujets auxquels ils se rapportent).—La femme d'un porteur d'eau nommé Jacquemin, qui ne GAGNER (ind. imp.) qu'un franc soixante-quinze centimes par jour, VENIR (prét. simple ind.) il y a quelque temps, dire (prét. simple ind.) le curé de Saint-Eustache, solliciter auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie : "Où DEMEURE (ind. prés.) cette femme ? lui dire (ind. prét. simple) je.—Elle DEMEURE (ind. prés.) chez nous.—Depuis quand y DEMEURE (ind. prés.) elle ?—Elle y DEMEURE (ind. prés.) depuis dix mois, le onzième COMMENCER (ind. prét. déf.) il y a quelques jours.—Que vous PAYER (ind. parf.) elle par mois ou par jour ?—Rien.—Comment, rien ?—Pas de quoi mettre dans l'œil ; depuis qu'elle ETRE avec nous, je ALLONGER (ind. prés.) la soupe, et elle MANGER (ind. prés.) avec nous.—Vous n'AVOIR (ind. prés.) le moyen de faire ce sacrifice ; au moins elle vous PROMETTRE (ind. parf.) qu'un jour ou l'autre vous et votre mari RECEVOIR (cond. prés.) un dédommagement.—Ni mon mari ni moi ne EXIGER (ind. parf.) aucune promesse ; elle ne nous OFFRIR (ind. prés.) que des prières.—Votre mari et vos enfants ne MURMURER (ind. prés.) pas ?—Mon mari et mes enfants ne DIRE (ind. prés.) rien ; ils ETRE (ind. prés.) si bons !—Votre mari ne ALLER (ind. prés.) pas au cabaret ?—Jamais : il TRAVAILLER (ind. prés.) et se TUER (ind. prés.) pour ses enfants. Depuis dix mois ce ETRE (ind. prés.) bien long... Elle ETAT (ind. imp.) dans la rue, me DEMANDER (ind. pl.-que-parf.) asile pour deux ou trois jours, et Jacquemin et moi n'AVOIR (ind. prés.) pas le cœur de la mettre à la porte, et telle ETRE (ind. prés.) sa position, qu'il ne nous ETRE (ind. prés.) plus possible de faire ce dont elle AVOIR (ind. prés.) besoin.—Mais ma bonne femme, de quoi se COMPOSER (ind. prés.) votre logement ?—De deux chambres.—Combien le PAYER (ind. prés.) vous ?—Je le PAYER (ind. imp.) cent vingt francs ; on le AUGMENTER (ind. parf.) de vingt francs, ce qui FAIRE (ind. prés.) quarante centimes par jour.—Mais je CROIRE (ind. prés.) que vous DEVOIR (cond. prés.) demander des secours pour vous ? Je ne DEMANDER (ind. prés.) rien, grâce à Dieu : aussi longtemps que mon mari, mes enfants et moi pouvoient (ind. fut.) travailler, nous BOUILLIR (cond. prés.) d'importuner personne pour nous.—Eh bien ! ma bonne femme, voici dix francs pour...—Que la pauvre veuve Petrel ETRE (ind. fut.) heureuse !...

Des larmes de joie COULER (ind. prés.) des yeux de cette femme charitable ; ce ETAT (ind. prés.) à elle que je VOULOIR (ind. imp.) donner ces dix francs. Je la LAISSER (ind. prét. simple) dans l'erreur, cette erreur ETRE (ind. imp.) si honorable pour elle ! " Aller

(impér.) dire à la veuve Petrel, qui vous ETRE (ind. prés.) si redétable, de faire une pétition pour qu'on ROUVOIR (sub. prés.) la recevoir dans un hospice. REMETTEZ (impér.)-moi cette pétition, je me CHARGER (ind. prés.) du reste.

On PLACER (ind. prét. simple) la veuve dans un excellent hospice.

Plus de dix mois de soins, d'asile et de nourriture donnés, sans espoir de récompense, par l'indigence laborieuse à l'indigence abandonnée, ne ETRE (ind. prés.)-ce pas là un exemple digne d'être cité ?

**Comptoir.**—La femme d'un porteur d'eau nommé Jacquemin, père de trois enfants, qui ne gagnait qu'un franc soixante-quinze centimes à deux francs par jour, vint, il y a quelque temps, dit le curé de Sainte-Eustache, solliciter auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie :

"Où DEMEURE cette femme ? lui dis-je ?—Elle DEMEURE chez nous.—Depuis quand y habite-t-elle ?—Elle y habite depuis dix mois, le onzième à commencer il y a quelques jours.—Que vous a-t-elle payé par mois ou par jour ?—Rien.—Comment rien ?—Pas de quoi mettre dans l'œil ; depuis qu'elle est avec nous, j'allonge la soupe, elle mange avec nous.—Vous n'avez pas le moyen de faire ce sacrifice ; au moins elle vous a promis qu'un jour ou l'autre vous et votre mari vous recevriez un dédommagement ?—Ni mon mari ni moi nous n'avons exigé aucune promesse ; elle ne nous offre que ses prières.—Votre mari et vos enfants ne MURMURER-ILS pas ?—Mon mari et mes enfants ne disent rien, ils sont si bons !—Votre mari ne VA-T-IL pas au cabaret ?—Jamais : il travaille et soigne pour ses enfants.—Depuis dix mois, c'est bien long....—Elle était dans la rue, m'avait demandé asile pour deux ou trois jours, et Jacquemin et moi nous n'aurions pas le cœur de la mettre à la porte ; cependant, telle est sa position, qu'il ne nous est plus possible de faire tout ce dont elle a besoin.—Mais, ma bonne femme, de quoi se compose votre logement ?—De deux chambres. Combien le PAYEZ-vous ?—Je le PAYEZ cent vingt francs ; on l'a augmenté de vingt francs, ce qui fait quarante centimes par jour. Mais je crois que vous devriez demander des secours pour vous ?—Je ne demande rien, grâce à Dieu aussi longtemps que mon mari, mes enfants et moi nous pourrons travailler, je rougirais d'importuner personne pour nous.—Eh bien ! ma bonne femme, voici dix francs pour....—Que la pauvre veuve Petrel sera heureuse !..."

Des larmes de joie coulent des yeux de cette femme charitable ; c'est à elle que je voulais donner ces dix francs, je la laissai dans l'erreur ; cette erreur était si honorable pour elle ! " Allez dire à la veuve Petrel, qui vous est si redétable, de faire une pétition pour qu'on puisse la recevoir dans un hospice ; remettez-moi cette pétition je me charge du reste."

On plaça la veuve dans un excellent hospice.

Plus de dix mois de soins, d'asile et de nourriture, donnés sans espoir de récompense par l'indigence laborieuse à l'indigence abandonnée, n'est-ce pas là un exemple digne d'être cité ?

#### Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps primitif.

**Comptoir.**—La femme d'un porteur d'eau, nommé Jacquemin, père de trois enfants, VINT, il y quelque temps, DIT le curé de Saint-Eustache, SOLICITER auprès de moi des secours pour une femme indigente, infirme et hors d'état de gagner sa vie, etc.

II. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps dérivé.

**Comptoir.**—Qui ne GAGNAIT qu'un franc soixante-quinze centimes à deux francs par jour ; combien vous A-T-ELLE PAYÉ par mois ou par jour ?—le onzième à COMMENCÉ, etc.

III. Relevez les verbes qui sont ici à un temps primitif, et donnez pour chacun d'eux les temps qui en dérivent.

**Comptoir.**—VINT, IMPAR. DU SUB. QUE JE VINSSE ;—DIT, TEMPS DÉRIVÉ : QUE JE DISSE ;—SOLICITER, TEMPS DÉRIVÉ : JE SOLICITERAI, D'OU JE SOLICITERAIS, ETC.

IV. Relevez les verbes qui sont ici à un temps dérivé, et faites connaître quel temps a servi à les former.

**Comptoir.**—GAGNAIT, FORMÉ DU PARTICIPE PRÉSENT EN CHANGEMENT ANT EN AIS, AIS, AIT, IONS, IEZ, AIENT ;—A COMMENCÉ, FORMÉ DU PARTICIPE PASSÉ COMMENCÉ CONJUGUÉ AVEC L'AUXILIAIRES AVOIR, ETC.

V. Indiquez le sujet des verbes du cet exercice.

**Comptoir.**—GAGNAIT : SUJET QUI, REPRÉSENTANT PORTEUR D'EAU ;—VINT : SUJET LA FEMME ;—DIT : SUJET LE CURÉ DE SAINT-EUSTACHE ; ICI LE SUJET EST PLACÉ APRÈS LE VERBE, PARCE QU'ON RAPPORTÉ LES PATOLES DE QUELQU'UN ;—DEMEURE : SUJET, CETTE FEMME ; ICI CETTE FEMME EST APRÈS DEMEURE, PARCE QU'ON PLACE TOUJOURS LE SUJET APRÈS LE VERBE QUAND ON INTERROGE, ETC.